



LAC DE PASSY

CIRCULAIRE CROSS COUNTRY DISTRICT

INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE :

Convocation des enseignants

Cette circulaire UNSS de la Haute-Savoie, tient lieu de convocation des enseignants encadrant les élèves licenciés, inscrits, sélectionnés et participants à la rencontre.

La rencontre de Cross au lac de Passy est une épreuve organisée par l'UNSS en benjamins et collèges Filles et Garçons.



INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEURS : District Arve et Faucigny

DATE : Mercredi 15 Octobre 2025
ACCUEIL : Lac de PASSY

Dépose en car sur le lieu de l'évènement

HORAIRES : 11h15 départ des bus Faucigny
12h30 Accueil à PASSY
13h13 Briefing Elèves
13h45 8 Courses
Faucigny et Arve en alternance
16h30 Classement podiums

Format de la rencontre : Alternance des 2 districts ; course en ligne par catégories

Catégories : Benjamins F et G et Collège F et G

Lieu : Lac de PASSY



INSCRIPTIONS



SUR OPUSS
jusqu'au lundi
13 octobre 18h00

inscrire en individuel avec les épreuves de chaque élève sauf pour épreuve relais



MATERIELS A PREVOIR

Chaque AS prévoit :

- Liste OPUSS des inscrits
- sa trousse de secours

Chaque participant s'équipe :

- 1 tenue sportive adaptée
- des rechanges
- 1 repas du midi
- 1 Ecocup et 1 gourde

CONTACT



Jonathan MENOLI : 06.67.58.01.37
Jonathan.menoli@ac-grenoble.fr

Qualificatif pour le cross départemental
Samoens - 19 Novembre 2025

Un évènement organisé par :



DROIT A L'IMAGE ET AU SON

Du fait de son inscription à la rencontre, chaque élève et ses représentants légaux autorisent les organisateurs UNSS (Service Départemental, Districts...) à utiliser les photos, vidéos et captations de voix sur lesquels il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves en tant que licencié UNSS. Ces captations d'images et/ou de sons ne pourront être utilisés uniquement dans un but de promotion de l'évènement et des activités UNSS sur les supports de communication suivants : réseaux sociaux Instagram et Facebook de l'UNSS 74, l'ActU'NSS 74, le site internet du service départemental, les affiches des évènements...

L'enseignant ayant connaissance du refus de droits à l'image et/ou au son d'un élève, doit le faire savoir à l'organisateur responsable de la rencontre (Service Départemental, Districts, référents...) afin que l'élève n'apparaisse pas sur les diffusions de l'UNSS 74. Il est de même pour leurs enseignants et les accompagnateurs ayant refusé le droit à l'image.

Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.

Partenaires de l'évènement



Le service départemental vous remercie de votre confiance et de votre implication dans la transmission des valeurs sportives et culturelles, auprès des jeunes, lors des temps forts de l'UNSS en Haute-Savoie.

Bonne rencontre.

Christophe LAFON
Directeur du Service Départemental UNSS



Le Service Départemental du Sport Scolaire en Haute-Savoie

sd074@unss.org

tél : 04 50 51 68 52 - 06 07 68 71 91

Collège des Barattes - 5, Avenue MONTFLEURY - 74940 ANNECY-LE-VIEUX

Directeur : **Christophe LAFON**, Chargé de mission : **Hervé TESSIER**,
12 coordonnateurs de district, 354 animateurs d'AS.

